

**GAUSSIN SA**  
**Société anonyme à Conseil d'administration**  
**au capital de 37.078.664 Euros**  
**Siège social : 11, Rue du 47<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie**  
**70400 HÉRICOURT**  
**676.250.038 RCS VESOUL**

---

*ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE  
ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE  
DU 22 NOVEMBRE 2023*

*RAPPORT SUR LES RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉES  
PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION  
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE*

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire afin de vous faire part des opérations envisagées pour notre Société dans le cadre de la poursuite du rapprochement stratégique entamé avec Czechoslovak Group (CSG) en mars 2023, notamment par la nomination de six administrateurs complémentaires, ainsi que la mise en place d'un financement compris entre 15 et 25 millions d'euros.

**I. MARCHÉ DES AFFAIRES SOCIALES AU COURS DE L'EXERCICE 2022**

Le présent rapport résume les informations fournies dans le rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration aux actionnaires dans le cadre de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire de la Société en date du 31 juillet 2023.

Au 31 décembre 2022 :

- le chiffre d'affaires net s'est élevé à 25.337.049 € ;
- les produits d'exploitation se sont élevés à 34.435.598 € ;
- les charges d'exploitation se sont élevées à 61.411.127 € ;
- les achats de matières premières et autres approvisionnements se sont élevés à 22.629.264 € ;
- les autres achats et charges externes se sont élevés à 21.391.985 € ;
- les charges de personnel se sont élevées à 7.834.803 € ;
- les dotations d'exploitation se sont élevées à 9.117.970 € ;
- les produits financiers se sont élevés à 288.592 € ;
- les charges financières se sont élevées à 6.074.798 € ;
- les produits exceptionnels se sont élevés à 12.362.055 € ;
- les charges exceptionnelles se sont élevées à 10.186.749 € ;
- le résultat net s'est élevé à - 29.654.385 €.

L'effectif salarié moyen du groupe pris dans le sens des sociétés consolidées suivant la méthode de l'intégration globale ressort à 324 personnes au 31 décembre 2022 dont 40 intérimaires.

1. Activité industrielle

L'activité industrielle du groupe GAUSSIN est segmentée en 6 gammes :

- L'activité Logistique & e-Commerce (17% du chiffre d'affaires du Groupe en 2022)
- L'activité Portuaire (19% du chiffre d'affaires du Groupe en 2022)
- L'activité Aéroportuaire (0% du chiffre d'affaires du Groupe en 2022)
- L'activité Smart Cities (0% du chiffre d'affaires du Groupe en 2022)
- L'activité Sponsoring et services (8% du chiffre d'affaires du Groupe en 2022)
- L'activité Souterrain et autre de METALLIANCE (55% du chiffre d'affaires du Groupe en 2022)

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022, se répartit entre les secteurs d'activité suivant :

**L'activité Logistique et e-Commerce** correspond à la conception et à la fabrication de véhicules totalement électriques dédiés à la manutention des remorques, semi-remorques et swap body (container sur pieds) sur des plateformes logistiques. Ces véhicules permettent de remplacer un tracteur routier sur site, afin de libérer celui-ci pour des activités de transport sur longues distances et cible principalement le secteur de l'industrie, de la distribution, de la logistique et des transports. Cette activité intègre aussi le secteur dit MTO (Make to Order) qui correspond à une activité liée à la conception et à la fabrication de machine pour le transport de charges lourdes (+ 500 tonnes), selon les spécifications techniques demandées par le client.

Le marché de la logistique est en pleine expansion dans le monde du fait du développement de la globalisation des échanges commerciaux et du e-commerce.

La gamme de véhicules composé de tracteur de parc l'ATM, l'ASBM et le TSBM permet de couvrir l'ensemble des fonctions recherchées par les opérateurs de centres logistiques avec le transport de tous types de remorques, semi-remorques et swap bodies (container su pied).

La gamme est exclusivement électrique et disponible avec différents niveaux de conduite autonome afin de répondre aux contraintes des opérateurs en termes de respect de l'environnement, de productivité, de disponibilité, de réduction d'erreur et d'amélioration de la sécurité.

Cette activité a généré un chiffre d'affaires de 9 617 K€ au cours de l'exercice 2022.

**L'activité Portuaire & Conteneurs** correspond à la conception et à la fabrication de véhicules destinés au transport horizontal de containers entre les zones de quai et les zones de stockage dans les terminaux portuaires à containers.

Il s'agit principalement de tracteurs électriques attelés à des remorques portuaires ou des véhicules « tout en un » de type AGV Automated Guided Vehicle.

La gamme composée de l'APM75T, de l'AGV PERFORMANCE et de l'AIV REVOLUTION est exclusivement électrique et disponible avec différents niveaux de conduite autonome afin de répondre aux contraintes des opérateurs en termes de respect de l'environnement, de productivité, de disponibilité, de réduction d'erreur et d'amélioration de la sécurité.

Cette activité a généré un chiffre d'affaires de 10 903 K€ au cours de l'exercice 2022.

**L'activité Aéroportuaire** correspond à la conception et à la fabrication de véhicules dédiés à la manutention de conteneurs à bagages ou de palettes cargo dans le domaine aéroportuaire en sous-terrain, dans un terminal cargo ou au sol à proximité des aires de stationnement des avions.

La gamme AAT est constituée de véhicules pouvant transporter 4, 6 ou 8 ULD avec un système « tout en un » permettant un positionnement des ULD et palettes Cargo en paire dans le sens de la largeur réduisant de moitié la longueur d'un convoi pour la même quantité de marchandises avec une vitesse plus de 2 fois supérieure pouvant atteindre 35 Km/h.

La gamme AAT est une réponse simple, efficace et immédiate aux aéroports connaissant une congestion importante au sol créée par les flux croissants de centaines de véhicules destinés aux transports de bagages, de marchandises, de nourriture, les véhicules destinés aux nettoyages, aux déplacements des avions et à la mobilité des passagers et du personnels.

La gamme AAT est exclusivement électrique et disponible avec différents niveaux de conduite autonome afin de répondre aux contraintes des opérateurs en termes de respect de l'environnement, de productivité, de disponibilité, de réduction d'erreur et d'amélioration de la sécurité.

Cette activité n'a pas généré de chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2022.

**L'activité Smart Cities** correspond au développement d'une nouvelle solution de mobilité des personnes pour le « premier et dernier kilomètres » afin de connecter les transports principaux avec les destinations finales et origines.

La « smart city » ville intelligente est un nouveau concept de développement urbain. Il s'agit d'améliorer la qualité de vie des citoyens en rendant la ville plus adaptative et efficace, à l'aide de nouvelles technologies qui s'appuient sur un écosystème d'objets et de services dont les nouveaux modes de transport.

Le bus électrique et autonome e-AB est basé sur une plateforme autonome éprouvée de bus homologué pour le transport public de Bluebus du Groupe Bolloré.

L'e-AB est équipée de batterie LMP®, Lithium tout solide qui se distingue par sa forte densité énergétique et sa sécurité d'utilisation.

Cette activité n'a pas généré de chiffre d'affaires au cours de l'exercice 2022.

#### **L'activité Travaux Souterrains :**

- Les travaux souterrains avec les engins comme le BUTOR, le MENRIDER, le TRAIN SUR PNEUS,
- Les travaux ferroviaires avec des véhicules comme la PONDEUSE AUTOMATIQUE DE TRAVERSES, le PORTIQUE POSE DE VOIES, le TIRE-TRAIN, le VEHICULE MULTI-SERVICES ;
- Les travaux routiers avec des engins comme l'ALIMENTATEUR DE FINISSEURS F294 et F606, l'ELARGISSEUR DE ROUTE Automoteur EL1000 et EL700, l'EXTRUDEUR F12 ;
- Le matériel vibrant et vrac avec des engins comme l'APPAREIL VIBRANT POUR APPLICATIONS SPECIALES,
- Les équipements industriels comme Le CARROUSSEL, Le CHARIOT DE TRANSPORT, La CHAUFFEUSE, Le CONVOYEUR
- Les constructions soudées comme CHASSIS ET CABINES, CHASSIS DE RADAR, CHASSIS DE BOGIE.

Cette activité a généré un chiffre d'affaires de 31 439 K€ au cours de l'exercice 2022.

**L'activité SPONSORING & Services** correspond à la vente de droits publicitaires et de sponsoring notamment.

Cette activité a généré un chiffre d'affaires de 4.801 K€ au cours de l'exercice 2022.

## 2. Activité licence

Le Groupe GAUSSIN développe depuis 2018 un nouveau business model en concédant des licences. Cette stratégie permet à l'entreprise de diffuser sa technologie et son savoir-faire plus rapidement à l'échelle mondiale, en bénéficiant de l'expérience industrielle de ses partenaires locaux. L'octroi de ces contrats de licences permet de valider le savoir-faire et les brevets du Groupe GAUSSIN dans le domaine des véhicules logistiques, portuaires, en format électrique, hydrogène et autonome. L'activité de licences présente aussi l'avantage d'être très rentable pour le Groupe, puisque les coûts associés sont faibles.

Le business model des licences permet au Groupe GAUSSIN d'augmenter la probabilité d'obtenir des contrats tout en diminuant ses charges et son besoin en fonds de roulement nécessaire pour financer le cycle de production.

Les revenus de licences sont comptabilisés en « Revenus de licences » et se composent :

- De ventes de licences dont le revenu est constaté au moment où la licence est octroyée au client (remise de l'application sur le matériel du client) et que ce dernier peut en tirer la quasi-totalité des avantages lorsque, le contrat de licence transfère un droit d'utilisation de la propriété intellectuelle de GAUSSIN telle qu'elle existe au moment précis où la licence est octroyée,
- De royalties sur les ventes futures du licencié dont le revenu est constaté en fonction des ventes de l'année.

Les licences ont généré un revenu cumulé de 316 K€ sur l'exercice 2022.

## 3. Principaux faits marquants en 2022

- Nouveau contrat avec Amazon

Le groupe Gaussin a signé des commandes avec Amazon pour 329 ATM 38T Full Elec. Ils seront livrés sur les sites américains d'Amazon.

- Développement des projets de R&D

Le groupe a maintenu ses efforts financiers dans le développement de projet de R&D, notamment dans les énergies 100% hydrogène et électrique ainsi que dans l'automatisation des véhicules.

Sur l'exercice 2022, le montant des productions immobilisées sur des projets de R&D s'élève à 4.343 k€.

- Augmentations de capital

Sur l'exercice 2022, GAUSSIN SA a réalisé des augmentations de capital d'un montant global nette de frais de 9.775 K€ après imputation des frais sur la prime d'émission et 375 K€ de souscriptions de BSA.

- Obtention d'un abandon de créance

La société GAUSSIN a bénéficié de la part de la BPI d'un abandon de créance 3.250 K€ sur l'aide remboursable VASCO, avec une clause de retour à meilleure fortune. Le retour à meilleure fortune est constitué par l'ensemble des retours financiers cumulés, sur le GROUPE GAUSSIN, liés aux développements issus du projet VASCO. Le remboursement est égal à 5% des retours financiers et ce dans la limite de huit (8) années jusqu'au parfait remboursement de la somme et à condition que l'EBITDA du groupe soit positif.

- Création de la société GAUSSIN NEXPORT (GAZE)

GAUSSIN NEXPORT LTD (GAZE) est une filiale australienne nouvellement créée et détenue à 49 % par GAUSSIN et à 51% par NEXPORT. Cette société est destinée à assurer la production et la commercialisation des véhicules GAUSSIN en Océanie.

- Création de la société Gaussin UK LTD

En juillet 2022, GAUSSIN a créé une nouvelle filiale nommée GAUSSIN UK basée à Wickford, dans l'Essex au Royaume-Uni. Cette société est en charge du développement commercial pour la vente de véhicules électriques et hydrogènes chez les principaux acteurs du transport au Royaume Uni, ainsi que la vente de licences.

- Participation au rallye du Dakar en tant que partenaire officiel en matière de technologie et solutions propres

Gaussin a signé un partenariat officiel avec le DAKAR en tant qu'apporteur de solutions propres sur le plan de la motorisation des véhicules. Ce partenariat est porté par Amaury Sport Organisation, organisateur du Dakar et promoteur du Championnat du Monde des rallye-raid créé par la FIA.

GAUSSIN a développé le premier camion à hydrogène à participer à ce rallye. Ce camion, le H2 Racing Truck a terminé la course sans abandon, ce qui a permis de valider la fiabilité du véhicule. Le H2 Racing Truck est le précurseur de la nouvelle gamme de camions routiers, 100% hydrogène et électrique, dessinée par PININFARINA.

- Nouveaux emprunts obligataires

En octobre 2022, GAUSSIN SA a souscrit un emprunt obligataire d'un montant de 2 M € au taux de 7,5% l'an et à échéance le 24 octobre 2027.

Toujours en octobre, Gaussin SA a également souscrit deux autres emprunts obligataires d'un montant de 5 000 000 € au taux de 3% l'an et à échéance le 30 septembre 2026, réalisé par l'émission de 500 obligations simples non convertibles en actions d'une valeur nominale unitaire de 10 K€, et l'émission réservée limitée à 1 250 000 bons de souscription d'actions (BSA).

Au 31 décembre 2022, 332 500 BSA ont été convertis en action par imputation sur les emprunts à hauteur de 1 165 K€.

- Contrats de lease-back

En 2022, la société a conclu des contrats de lease-back avec plusieurs organismes de financement pour un montant total de 9,4 M€ afin de financer notamment les véhicules de démonstration.

- Contrôles fiscaux

Le 04 octobre 2022, la société GHR a reçu un avis de vérification de comptabilité en matière de TVA portant sur la période du 08/12/21 au 31/05/22. A la clôture, le contrôle est terminé et a fait l'objet d'un redressement non significatif.

La société Metalliance a fait l'objet d'une vérification de la comptabilité sur la période 2015/2017 à l'issue de laquelle des rappels de crédits d'impôt recherche avaient été notifiés pour 307 K€. Les conséquences définitives de ce contrôle ont été enregistrées sur cet exercice en charges exceptionnelles pour 217 K€.

- Conséquences de la guerre en Ukraine et des sanctions internationales contre la Russie

Compte tenu du caractère limité des activités et des actifs en Russie, en Biélorussie et en Ukraine, le Groupe ne s'attend pas à des conséquences défavorables significatives liées à la guerre ou aux mesures de sanctions adoptées par différents pays à l'encontre de la Russie (restrictions des exportations, fermeture de l'espace aérien et potentielles mesures de clôture des systèmes de communication interbancaire).

- Pénuries des composants

La pénurie des composants a eu un impact significatif sur l'activité du groupe au cours de l'exercice, dans la mesure où elle a provoqué une baisse de la productivité, des difficultés d'approvisionnement, une augmentation des coûts d'approvisionnement et des retards dans les délais de livraison.

Notre société entend assurer la continuité de son activité, même en cas de pénurie prolongée, en maintenant la production et en gérant son carnet de commandes.

#### 4. Principaux partenariats stratégiques

GAUSSIN a noué de nombreux partenariats stratégiques avec de grands acteurs mondiaux afin d'accélérer sa pénétration commerciale.

- Bolloré dans le portuaire : un contrat cadre avec droit préférentiel concernant l'intégration de la batterie LMP® de Blue Solutions dans les véhicules GAUSSIN et le codéveloppement du véhicule APM 75T destiné au transport de containers en zone portuaire. GAUSSIN a reçu à ce jour deux commandes de Bolloré Port et du groupe Maersk pour des APM 75T destinés Port d'Abidjan.
- GAUSSIN et Bluebus du Groupe Bolloré ont signé en 2019 un contrat de partenariat concernant l'autonomisation du bluebus 6 mètres avec lequel GAUSSIN a participé et remporté le concours mondial du véhicule autonome à Dubaï dans la « Catégorie Leader - Best Energy and Environmental Sustainability ».
- BLYDD sur l'ATM Full Elec : le distributeur BLYDD a signé un contrat avec GAUSSIN pour 150 ATM, tracteur logistique 100% électrique, sur 5 ans qui sont destinés aux plus grandes enseignes de la grande distribution et de l'industrie.
- TOTAL pour un nouvel avitailleur : GAUSSIN et TOTAL développent ensemble l'ART (Aircraft Refueller Transporter), 1er avitailleur 100% électrique ART au monde en s'appuyant sur le savoir-faire de SAFT (filiale de TOTAL) pour le choix des batteries qui équiperont ce véhicule. L'ART aura une capacité de transport de 80 000 litres de carburant, avec le dispositif d'avitaillement (Fardeau) embarqué. Ce partenariat ouvre également la voie au développement commun d'une flotte de véhicules innovants spécifiquement dédiée à l'aviation.
- Al-Attiya et JV GAME : GAUSSIN a octroyé en 2020 une licence exclusive de 20 ans à Al Attiya Motors and Trading Co., une société du groupe Al Attiya, portant sur ses véhicules électriques dédiés aux ports maritimes, aux aéroports, à la logistique et aux Smart cities. Le contrat comprend un droit d'entrée initial de 20 millions d'euros, des royalties situées entre 3 et 5%

pour les développements futurs et une exclusivité couvrant les principaux pays du Moyen-Orient. Pour accompagner l'octroi de cette licence GAUSSIN et Al Attiya Motors ont décidé de créer une joint-venture dénommée GAME (GAUSSIN Advanced Mobility Electric) pour accélérer le déploiement des véhicules GAUSSIN Smart et sans émissions dans la région. GAME est établie dans la zone franche du Qatar, une plateforme de classe mondiale offrant des opportunités et des avantages exceptionnels pour se développer dans la région et dans le monde.

- Magna International sur les châssis : Fin 2020, le groupe américain a concédé à GAUSSIN une licence exclusive mondiale pour son châssis modulaire, ultra-léger et polyvalent destiné aux applications de poids lourds routiers électriques (BEV) et à hydrogène (FCEV). Cet accord, d'une durée de 20 ans, a fait entrer GAUSSIN sur le marché du poids lourd routier et renforce les activités de GAUSSIN dans la mobilité propre.
- Robotic Research sur les véhicules autonomes : GAUSSIN et Robotic Research ont conclu un accord stratégique fin 2020 pour collaborer à la fourniture de solutions de véhicules autonomes avec la technologie AD Kit de Robotic Research aux opérations de flottes dans leurs secteurs cibles respectifs.
- Plug Power dans l'hydrogène : GAUSSIN a renforcé sa montée en puissance dans l'hydrogène avec un partenariat avec Plug Power Inc. visant à mettre sur le marché une gamme de véhicules de transport GAUSSIN motorisés par ProGen. Ce partenariat avec cet acteur américain reconnu de l'hydrogène contribue par ailleurs au développement de GAUSSIN sur le marché nord-américain. Plug Power a passé à GAUSSIN une première commande en 2021 pour 20 tracteurs ATM-H2, qui seront déployés chez les clients actuels de Plug Power en Amérique du Nord.
- Accord ECT, GAUSSIN et Bouygues Energies & Services. Ce protocole de coopération signé en 2021 porte sur le développement de solutions de mobilité à hydrogène dans le secteur des travaux publics. Il prévoit, au cours de sa première phase, qu'ECT confie à BOUYGUES ENERGIES SERVICES le développement d'une station de production et de distribution d'hydrogène renouvelable de 2 MW. En parallèle, ECT a confié à GAUSSIN les études de conception et de réalisation pour s'équiper de trois types de camions GAUSSIN à hydrogène.
- Partenariat avec Hynamics. GAUSSIN et Hynamics, filiale d'EDF, ont signé un accord de partenariat en 2021 pour la mise en oeuvre de quatre projets pilotes permettant de démontrer l'efficacité et la productivité des solutions de transport 100% autonome de GAUSSIN et « dual energy », fonctionnant à l'hydrogène et à l'électricité. Soutenu par le Ministère de la Transition écologique, chargé des Transports, le projet sera déployé jusqu'en 2023.
- Microvast dans les batteries. Ce partenariat, signé en 2021, vise à intégrer la nouvelle génération de batteries de Microvast pour les applications de skateboard électrique et hydrogène de GAUSSIN. Grâce à ses capacités d'intégration verticale, Microvast peut fournir un large choix de cellules chimiques différentes dans ses packs de batteries standards.
- Partenariat NVIDIA. GAUSSIN a opté pour la plateforme NVIDIA DRIVE AGX Xavier™ pour accueillir son système de conduite intelligent centralisé, conçu pour transformer l'industrie du camion et accélérer la transition vers le transport de marchandises zéro émissions.

## 5. Positionnement stratégique

La stratégie de GAUSSIN est aujourd'hui centrée sur trois segments de marché où le Groupe a un véritable avantage concurrentiel grâce au caractère innovant et performant de ses véhicules :

- La logistique e-commerce avec l'ATM 38T FULL ELEC. Le succès récent sur le continent nord-américain va de pair avec la montée en puissance des ventes en France et en Europe où le distributeur BLYYD a pour objectif de doubler ses ventes en 2023 à une soixantaine de véhicules. GAUSSIN compte amplifier le succès de son véhicule phare en Europe et en Amérique du Nord. D'ici 5 ans, GAUSSIN vise à produire 1000 ATM par an.
- Le portuaire containers avec l'APM FULL ELEC. Après la livraison de la plus importante commande

remportée par GAUSSIN en 2022 pour l'équipement du port d'Abidjan, le Groupe est en compétition sur plusieurs gros appels d'offres et en bonne voie de concrétiser de nouvelles commandes substantielles en 2023. D'ici 5 ans, GAUSSIN vise à produire 500 APM par an.

- Les travaux souterrains avec la montée en puissance de Metalliance. La filiale de GAUSSIN, qui affiche de beaux succès en 2022 – métros de Sidney et de Singapour, ligne ferroviaire Naples-Bari - est un acteur reconnu dans le domaine des véhicules destinés aux constructions souterraines. Sur ce marché en expansion au niveau mondial, Metalliance vise une croissance de 20% de son activité sur l'année 2023. D'ici 5 ans, GAUSSIN vise à produire 100 MPV par an.

## 6. Filiales et participations

La liste des principales filiales et participations au 31 décembre 2022 est la suivante :

Nom des filiales	Activité	% Capital	Résultats 12/2022
GAUSSIN ASIA PACIFIC *	Activité commerciale	100,00%	31 592
GAUSSIN NORTH AMERICA *	Activité commerciale	100,00%	(499 386)
GAUSSIN H2 RACING - GHR	Activité commerciale	99,90%	(2 588 521)
LEADERLEASE	Location immobilière et mobilière	99,998%	(198 627)
METALLIANCE	Métallurgie	95,74%	43 421
TRIANGLE SERVICE INDUSTRIE	Location de matériel	95,74%	(90 893)
GAUSSIN ADVANCE MOBILITY *	Montage et assemblage de véhicules	49,00%	(2 028 101)
GAUSSIN NEXPORT *	Montage et assemblage de véhicules	49,00%	(648 041)

\*Converti au taux de clôture.

## II. MARCHE DES AFFAIRES SOCIALES DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023

### 1. Augmentation de capital

Le 15 mars 2023, la société a réalisé une nouvelle augmentation de capital réservée au profit de TABLON S.A., société d'investissement de CSG Czechoslovak Group (CSG), d'un montant de 15 M€, par la création de 7 425 742 actions.

Les accords prévoient également la faculté pour le souscripteur de participer à la prochaine augmentation de capital dans la limite des actions disponibles, le droit de demander la nomination de la moitié des administrateurs au Conseil d'Administration de GAUSSIN tant que le souscripteur disposera d'au minimum 15 % du capital social de GAUSSIN ou qu'il sera l'actionnaire détenant individuellement la participation la plus élevée dans GAUSSIN, ainsi qu'un engagement du souscripteur de conserver les actions pendant une durée de 2 ans.

Il a également été constaté la conversion des derniers BSA-2022-RY pour un montant total (prime d'émission incluse) de 2.239.990 € par la création de 917 500 actions.

### 2. Nomination de Sophie BURCKLEN au Conseil d'Administration de METALLIANCE

Sophie Burcklen, titulaire d'un diplôme d'ingénieur de l'École Polytechnique Féminine - option Ingénierie d'Affaires, a commencé sa carrière de la société de conseil Accenture, principalement sur des projets de transformation Supply Chain et implémentation d'ERP de 1998 à 2013, puis a occupé jusqu'en août 2022 le poste d'Integration Manager en charge des opérations du département Enterprise Applications Services chez Richemont (Cartier, Van Cleef..). Sophie Burcklen a travaillé à Paris, Singapour et depuis 2013 en Suisse, où elle exerce depuis septembre 2022 son activité de consultante indépendante en organisation et stratégie IT.

Son expertise autour de global template Supply Chain et IT lui permet d'accompagner aussi bien des grands projets de transformation dans des multinationales que d'apporter les meilleures pratiques aux PME. Par ailleurs, elle passe actuellement son certificat d'administrateur à SciencesPo Paris.

Elle apportera au sein du conseil d'administration une excellente compréhension et expérience des défis informatiques et technologiques auxquels les entreprises sont confrontées aujourd'hui ainsi que les bonnes pratiques apprises à Sciences Po sur les attentes et le rôle du conseil d'administration et les enjeux CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) à venir.

### 3. Emission de BSA au profit d'Amazon

Lors de son AGE qui s'est tenue le 07 mars 2023, les actionnaires ont approuvé la résolution permettant à Amazon de recevoir 7.612.656 bons de souscription d'actions (BSA), suite à la commande par Amazon de 329 tracteurs de parc GAUSSIN.

Les BSA émis "ne constituent pas un investissement direct ou une acquisition d'actions Gaussin par Amazon", précise encore le constructeur : ils auront "une durée de vie de 10 ans à compter de la date de leur émission" et seront exerçables "par trois tranches successives en fonction des paiements effectués par Amazon à Gaussin au titre des commandes pendant cette durée". Amazon a souscrit à ces BSA le 8 mars 2023.

### 4. Reprise des actifs de la société NAVYA

GAUSSIN s'est associé avec le groupe japonais MACNICA pour reprendre les actifs de NAVYA, leader français spécialisé dans la fourniture de systèmes de mobilité autonome, en redressement judiciaire. La décision a été rendue le 18 avril 2023 par le tribunal de commerce de Lyon. La coentreprise créée à cette occasion « GAUSSIN MACNICA MOBILITY » est détenue à 51 % par GAUSSIN et à 49 % par MACNICA. Basée en France, elle est présidée par Christophe Gaussin, PDG de GAUSSIN, tandis que Jean-Claude Bailly, jusqu'alors Vice-Président Exécutif de GAUSSIN, en est le CEO.

### 5. Nouvelle commande

Une nouvelle commande de 6 ATM FULL ELEC a été passée le 10 mars 2023 par le groupe ROBERT, fournisseur de solution logistiques en Amérique du Nord et principalement au Québec et en Ontario.

## III. Liste des mandataires sociaux et de leurs fonctions exercées dans d'autres sociétés au cours de l'exercice 2022

### 1. Monsieur Christophe GAUSSIN

<b>Fonction</b>	<b>Nom Société</b>
<b>Président du Conseil d'Administration</b>	SA GAUSSIN SA LEADERLEASE
<b>Président</b>	GAUSSIN ASIA PACIFIC PTE. LTD. OS ORIZON (anciennement MILESTONE FACTORY SA) GHR
<b>Directeur Général</b>	SA GAUSSIN SA LEADERLEASE
<b>Administrateur</b>	SA GAUSSIN SA LEADERLEASE
<b>Gérant</b>	SPERENZA SCI IMMOBILIERE DU FAUBOURG 54
<b>Représentant permanent</b>	SA LEADERLEASE, gérante de : SCI HALL 7 SCI HALL 8 SCI HALL 9 BIS SCI LES GRANDS VERGERS
<b>Manager/Officer</b>	GAUSSIN ADVANCE MOBILITY QFZ LLC (G.A.M.E.)
<b>Salarié (Conseiller du Président de la Société)</b>	SA METALLIANCE
<b>President</b>	GAUSSIN NORTH AMERICA, INC.



	GAUSSIN CHINA CO LTD GAUSSIN UK LIMITED GAUSSIN NEXPORT PTY LTD
<i>Director</i>	GAUSSIN NORTH AMERICA, INC.

2. Monsieur Damien PERSONENI

<b>Fonction</b>	<b>Nom Société</b>
<b>Administrateur</b>	SA GAUSSIN
<b>Director</b>	GAUSSIN NORTH AMERICA, INC.

3. Monsieur Volker BERL

<b>Fonction</b>	<b>Nom Société</b>
<b>Administrateur</b>	SA GAUSSIN SA LEADERLEASE OTHOGENRX VENOCK
<b>Gérant</b>	NEW AGE CONSULTING NEW AGE VENTURES LLC S.V.ROME
<b>Vice-President and Treasurer</b>	GAUSSIN NORTH AMERICA, INC.

4. Monsieur Martial PERNICENI

<b>Fonction</b>	<b>Nom Société</b>
<b>Président – Directeur Général</b>	SA ASSURANCE FRANÇOIS
<b>Administrateur</b>	SA LEADERLEASE SA GAUSSIN
<b>Gérant</b>	SARL ACL SPEC ASSURANCES FRANÇOIS SCI LES TOURISTES

#### IV. Résolutions présentées par le Conseil d'Administration

Dans le cadre de la poursuite du rapprochement stratégique avec CSG susvisée, il vous sera proposé de nommer six nouveaux administrateurs qui viendront compléter le Conseil d'Administration et de voter de nouvelles délégations à consentir au Conseil d'Administration en vue de procéder à des augmentations de capital et des émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital.

1. Proposition de nomination de six nouveaux administrateurs

Nous vous proposons de nommer comme administrateur de la Société, conformément à l'article 12 des statuts, pour une durée de six (6) années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028, les candidats suivants :

- Monsieur Aleš Klepek, de nationalité tchèque, né le 19 février 1967 à Karvina, en République Tchèque ;
- Monsieur David Pergl, de nationalité tchèque, né le 19 août 1996 à Praha 2, en République Tchèque ;
- Monsieur Dmytro Khoruzhyi, de nationalité suisse, né le 28 avril 1988 à Zurich, en Suisse ;
- Monsieur Ladislav Štorek, de nationalité tchèque, né le 21 juillet 1972 à Praha 8, en République Tchèque ;
- Monsieur Petr Formánek, de nationalité tchèque, né le 28 mai 1965 à Chrudim, en République Tchèque ;

- Monsieur Tomas Albrecht, de nationalité tchèque, né le 9 juillet 1992 à Pardubice, en République Tchèque.

Monsieur Aleš Klepek détient les mandats au sein des sociétés suivantes :

- *Chairman of the Board* de CSG Aerospace a.s. ;
- *Chairman of the Board* de Atrak a.s. ;
- *Chairman of the Board* de CS Soft a.s. ;
- *Chairman of the Board* de Tradition CS a.s. ;
- *Member of the Board* de Technology CS a.s. ;
- *Executive director* de UpVision s.r.o. ;
- *Executive director* de UpVision Defence s.r.o. ;
- *Member of the Supervisory Board* de Czechoslovak Group a.s.

Monsieur David Pergl ne détient pas de mandat dans d'autres sociétés.

Monsieur Dmytro Khoruzhyi détient un mandat de Directeur General Délégué au sein de la société Gaussin SA.

Monsieur Ladislav Štorek détient un mandat de *Member of the Board* et de *General Counsel* au sein de la société Czechoslovak Group a.s.

Monsieur Petr Formánek détient les mandats au sein des sociétés suivantes :

- *Member of the Board* de Czechoslovak Group a.s. ;
- *Member of the Board* de CSG Rail a.s. ;
- *Member of the Board* de CSG Fin a.s. ;
- *Member of the Board* de Lairan SPV a.s. ;
- *Member of the Supervisory Board* de Dako-CZ, a.s. ;
- *Member of the Supervisory Board* de CSG Aerospace a.s. ;
- *Executive director* de Villa Roztoky s.r.o. ;
- *Executive director* de Na Valech s.r.o.

Monsieur Tomáš Albrecht détient un mandat de *Chairman's office executive* au sein de la société Czechoslovak Group a.s.

**En marge des résolutions portant sur la nomination de ces six nouveaux administrateurs, il sera soumis à votre approbation un certain nombre de résolutions complémentaires, à savoir :**

2. Délégation à consentir au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital avec suppression du DPS au profit de personnes dénommées

En exécution des accords signés avec CSG prévoyant notamment la mise en place d'un financement compris entre 15 et 25 millions d'euros, et en complément des délégations votées lors de l'Assemblée Générale du 31 juillet 2023, nous proposons à l'Assemblée Générale de conférer :

- une délégation pour réaliser des augmentations de capital et des émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du DPS au profit de toutes entités et filiales contrôlées ou tous fonds gérés par, ou par la même société de gestion qui gère, CSGM, Prague (République Tchèque), à concurrence d'un montant nominal de vingt-cinq millions d'euros (25.000.000 €), augmenté de la prime d'émission ;
- une délégation pour réaliser des augmentations de capital et des émissions de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du DPS au profit de toutes entités et filiales, autres que la société TABLON SPV, contrôlées ou tous fonds gérés par, ou par la même société de gestion qui gère, CSGM, Prague (République Tchèque), à concurrence d'un montant nominal de vingt-cinq millions d'euros (25.000.000 €), augmenté de la prime d'émission.

Il est à noter que pour la délégation au profit de ces personnes, le prix de souscription d'une action nouvelle résultera du processus de confrontation de l'offre et de la demande et ne pourra être inférieur à la moyenne pondérée par les volumes des cours de clôture de l'action de la Société constatés lors des

vingt séances de bourse précédant sa fixation, éventuellement diminué d'une décote maximale de 20%, étant précisé que contractuellement, il a été convenu qu'il ne pourrait pas être inférieur à 1 euro.

3. Délégation au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription

Dans cette résolution, il sera demandé à l'Assemblée de déléguer au Conseil d'Administration sa compétence, avec faculté de subdélégation au Directeur Général ou, en accord avec ce dernier, à un ou plusieurs Directeurs Généraux délégués, dans les conditions fixées par la loi, pour mettre en œuvre la présente délégation, à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation du capital social de la Société avec ou sans droit préférentiel de souscription, au même prix que celui retenu pour l'émission initiale, dans les trente (30) jours de la clôture de la souscription et dans la limite de quinze pour-cent (15%) de l'émission initiale résultant des délégations utilisées résultant des résolutions 7 et 8.

La présente délégation sera donnée pour une durée de dix-huit (18) mois.

4. Délégation à consentir au Conseil d'Administration à l'effet de décider une augmentation de capital réservée aux salariés de la Société

Conformément aux dispositions de l'article L.225-129-6 du Code de commerce, nous vous proposons de renouveler l'autorisation conférée au Conseil d'administration, sur sa seule décision, en une ou plusieurs fois, dans les conditions prévues dans les conditions prévues aux articles L.3332-18 à L.3332-24 du Code du travail, en vue d'augmenter le capital social d'un montant nominal maximal égal à 1% du capital social de la Société, par la création et l'émission d'actions nouvelles de 1 € de valeur nominale chacune réservées aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L.3332-18 et suivants du Code du travail.

5. Pouvoirs pour les formalités

Cette résolution porte sur les pouvoirs usuels à conférer en vue des formalités.

#### **V. Résolutions présentées par un actionnaire en application des dispositions de l'article L.225-105 du Code de commerce**

En marge des résolutions qui vous ont été présentées par le Conseil d'administration à l'Assemblée Générale ci-dessus, une résolution additionnelle à caractère extraordinaire présentée en application des dispositions de l'article L. 225-105 du Code de commerce vous sera également soumise.

TABLON SPV a.s, actionnaire représentant environ 20,15% du capital social de la société, a par courrier en date du 20 octobre 2023, régulièrement demandé l'inscription d'un projet de résolution conformément à l'article L.205-105 du Code de commerce.

Cette demande d'inscription d'un projet de résolution par TABLON SPV a.s est justifiée par les accords entre GAUSSIN SA et les sociétés RiverFort Global Opportunities PCC LTD et YA II PN. Les accords conclus stipulent notamment que si le cours de clôture de l'action de la société Gaussin est inférieur à 115 % de la valeur nominale des actions (soit 1,15 €) pendant 10 jours de bourse consécutifs, la société GAUSSIN SA s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour convoquer une assemblée générale des actionnaires, en vue de réduire le capital social par une diminution de la valeur nominale des actions dans les 40 jours de bourse suivants.

C'est pourquoi un projet de résolution a été déposé par Tablon SPV a.s pour une réduction de capital motivée par des pertes d'un montant de 33.370.797,60 € par voie de diminution de la valeur nominale des actions de 1 € à 0,10 € et modification corrélative des statuts.

En complément des projets de résolutions présentées par le Conseil d'administration à l'Assemblée Générale, il vous est proposé de réduire, avec effet immédiat, le capital social à concurrence d'un montant de 33.370.797,60 € par voie de diminution de la valeur nominale des 37.078.664 actions ordinaires composant le capital qui est réduite de un euro (1 €) à dix centimes d'euro (0,10 €), ramenant ainsi le capital social de 37.078.664 € à 3.707.866,40 € étant précisé que le Conseil d'administration a agréé ce projet de résolution.

***Pour le Conseil d'administration***

\_\_\_\_\_ Christophe GAUSSIN \_\_\_\_\_  
Président